

# 4ème TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE 2025

**SAMEDI 26 AVRIL  
& DIMANCHE 27 AVRIL**

**FOURAS-LES-BAINS  
Complexe Roger Rondeaux**

Tournoi national B : N° 2050/2024-B  
inscriptions en ligne : <https://cpfouras.fr>

## SAMEDI 26 AVRIL

Tableau	Horaire	Classement	Nombre maximum
<b>A</b>	9h00	500 à 1099	66
<b>B</b>	10h00	1100 à 1599	54
<b>C</b>	11h30	500 à 699	48
<b>D</b>	13h00	700 à 1299	48
<b>E</b>	14h30	1300 à 1899	48
<b>F</b>	15h00	Féminines de 500 à 1299	48
<b>G</b>	15h30	900 à 1499	48
<b>H</b>	16h30	500 à 899	48
<b>I</b>	19h00	Doubles < 2700	32

## DIMANCHE 27 AVRIL

Tableau	Horaire	Classement	Nombre maximum
<b>J</b>	9h00	800 à 1399	66
<b>K</b>	10h00	500 à 799	54
<b>L</b>	11h30	600 à 1199	48
<b>M</b>	12h30	1200 à 3999	48
<b>N</b>	13h30	500 à 599	48
<b>O</b>	15h30	1000 à 1699	48
<b>P</b>	16h30	500 à 999	48

# Tournoi national de tennis de table

## Club Pongiste Fourasin

### samedi 26 avril et dimanche 27 avril 2025

#### **Article 1 : date et lieu**

Le Club Pongiste Fourasin organise le samedi 26 avril et le dimanche 27 avril 2025 un tournoi national de catégorie B, homologué sous le n°2050/2024-B, au complexe sportif Roger Rondeaux, rue du Trop Tôt Venu, à Fouras (17450).

Organisé sur 24 tables, ce tournoi comportera 16 tableaux. Les matchs seront disputés avec des balles plastiques Tibhar \*\*\* 40+SL fournies par le club.

**Ce tournoi est doté de récompenses pour un montant total de 3200€.**

Des informations sur ce tournoi peuvent être obtenues au 06 78 92 13 86 ou 06 08 98 98 19.

#### **Article 2 : participants**

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la FFTT pouvant présenter une licence avec la mention « certificat médical présenté » (version papier ou numérique) ou un certificat médical séparé de moins d'un an.

#### **Article 3 : juge arbitrage**

Le juge-arbitre du tournoi sera Alain Masson (JA3), assisté de Valérie Talon (JA1) et Claude Mécène (JA1). Il sera seul habilité à trancher les litiges non prévus par le présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les tirages au sort seront effectués sur place le vendredi à 18h pour les tableaux du samedi et le samedi à 18h pour les tableaux du dimanche.

#### **Article 4 : inscriptions**

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau E.

Les classements pris en compte sont les classements officiels de la 2ème phase.

Les inscriptions se font en ligne sur le site du club : [cpfouras.fr](http://cpfouras.fr)

La limitation du nombre d'engagés par tableau est de 32 à 66 selon les tableaux.

Les joueurs peuvent s'inscrire au maximum :

- le samedi, à trois tableaux de simple et un double, (les inscriptions en double se font seulement sur place).
- le dimanche, à trois tableaux.

Le prix de l'inscription est :

- tableaux de simple : 8€ à régler par carte bancaire
- tableau de double (par paire) : 8€ sur place.

Les inscriptions débutent le 1er mars.

La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril à 18h.

**Les féminines inscrites au tableau F ne peuvent pas participer aux tableaux G et H.**

Des inscriptions peuvent également être effectuées, sur place, le samedi, pour les doubles (avant 18h30) et pour les tableaux du dimanche.

#### **Article 5 : horaires des tableaux et montants des récompenses**

Tab	Horaire	Classements	Nombre maximum	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup>
A	Sam 9h00	500 à 1099	66	30€	15€	10€	5€
B	Sam 10h00	1100 à 1599	54	80€	40€	20€	10€
C	Sam 11h30	500 à 699	48	30€	15€	10€	5€
D	Sam 13h00	700 à 1299	48	60€	30€	15€	10€
E	Sam 14h30	1300 à 1899	48	120€	60€	30€	15€
F	Sam 15h	Féminines de 500 à 1299	48	150€	75€	40€	20€
G	Sam 15h30	900 à 1499	48	60€	30€	15€	10€
H	Sam 16h30	500 à 899	48	30€	15€	10€	5€
I	Sam 19h00	Doubles < 2700	32	80€	40€	20€	
J	Dim 9h00	800 à 1399	66	60€	30€	15€	10€
K	Dim 10h00	500 à 799	54	30€	15€	10€	5€
L	Dim 11h30	600 à 1199	48	60€	30€	15€	10€
M	Dim 12h30	1200 à 3999	48	300€	150€	75€	40€
N	Dim 13h30	500 à 599	48	30€	15€	10€	5€
O	Dim 15h30	1000 à 1699	48	80€	40€	20€	10€
P	Dim 16h30	500 à 999	48	30€	15€	10€	5€

Les 8 premiers de chaque tableau et les quatre premières paires de double seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire, **toute absence valant renoncement aux récompenses.**

Si un tableau comporte moins de 17 inscrits, les récompenses seront réduites de moitié et se limiteront aux quatre demi-finalistes.

#### **Article 6 : les doubles**

Un tableau est organisé le samedi ; les engagements sont pris sur place avant 18h30 : le tableau de doubles est réservé aux joueurs **qui ne sont plus qualifiés que dans un tableau de simples.** La somme des classements des deux joueurs d'une paire doit être inférieure à 2700.

Un tableau de consolante est organisé pour les éliminés du premier tour de doubles qui ne sont plus qualifiés dans aucun tableau de simples.

**Article 7 : pointage des joueurs**

Les joueurs devront se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début de leur premier tableau.

Tout joueur non présent à sa table après le troisième appel de son nom sera éliminé du tableau pour lequel il avait été appelé.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classements que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 8 : déroulement des tableaux**

Les tableaux de simples commenceront par des poules de 3 ou 4 joueurs : les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la suite du tableau qui se déroulera par élimination directe. Le tableau de doubles se déroulera par élimination directe.

Il n'y aura pas d'interruption entre 12h et 14h.

Tous les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées). Les parties seront arbitrées par des joueurs de la même poule ou préalablement éliminés d'un tableau ; Les arbitres devront rapporter la plaquette de la table, la fiche de partie, le crayon et la balle. Le vainqueur de la partie devra s'assurer que le résultat porté sur la fiche de partie est correct.

**Article 9**

Une tenue sportive réglementaire sera exigée. Les shorts et maillots blancs sont interdits. Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

**Article 10**

Le club pongiste fourasin décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenu au cours du tournoi.

**Article 11**

Une restauration sera ouverte durant la durée du tournoi.

**La participation au tournoi implique  
l'acceptation des articles du règlement.**